

# Charte d'impartialité PGC / Groupe

Mai 2019

L'impartialité est un des éléments essentiels à respecter lors de nos activités d'inspection et chacun d'entre nous doit veiller à la respecter. Qu'elle soit réelle ou perçue, l'impartialité est un facteur clef dans la reconnaissance de notre organisme sur le marché. Nous devons délivrer des prestations à valeur ajoutée, en toute objectivité et exemptes de doute quant à l'impartialité.

Nous avons analysé les risques d'impartialité potentiels et défini des dispositifs permettant de les éviter ou de les minimiser. Nous nous engageons à revoir cette analyse a minima à chaque revue de direction et nous la tenons à disposition des organismes de tutelle.

Toutes les personnes intervenant dans les activités d'inspection doivent pouvoir agir sans qu'aucune influence ne vienne perturber leur décision. Lorsqu'un risque apparaît, chacun a le devoir d'informer, selon son choix, son responsable hiérarchique ou le Comité de Direction.

Nous nous engageons à nous impliquer dans cet objectif d'impartialité en respectant l'ensemble des procédures définies et en validant cette charte d'impartialité. Nous mettrons tout en œuvre pour que chacun d'entre nous puisse prendre des décisions en toute indépendance et impartialité.

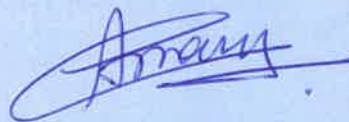
**ALTENOV représentée  
par Vincent RAULT**  
*Président d'ALTENOV,*



**Valentin PRIME**  
*(ALTENOV)*  
*Directeur Comptable et  
Financier*



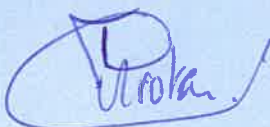
**Céline AMARY**  
*(ALTENOV)*  
*Resp. Syst. Managem<sup>t</sup> &  
Amélioration Continue*



**Stéphane CHESNEL**  
*(OET)*  
*Directeur Commercial  
Industrie  
manufacturière/énergie*



**Pierrick PIROTAIS**  
*(OET)*  
*Directeur Commercial  
Industrie céréalière*



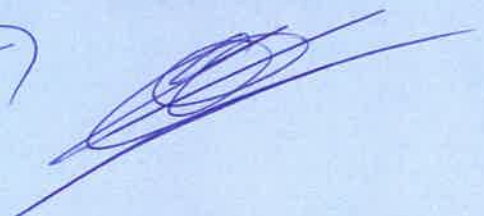
**Hervé LUCAS**  
*(OET)*  
*Directeur Commercial  
Industrie agro/générale*



**Jacky LE CAM**  
*(CIP)*  
*Directeur Général*



**Thierry LAMOUR**  
*(ID Automatismes)*  
*Directeur Général*



# Charte d'impartialité PGC

Mai 2019

L'impartialité est un des éléments essentiels à respecter lors de nos activités d'inspection et chacun d'entre nous doit veiller à la respecter. Qu'elle soit réelle ou perçue, l'impartialité est un facteur clef dans la reconnaissance de notre organisme sur le marché. Nous devons délivrer des prestations à valeur ajoutée, en toute objectivité et exemptes de doute quant à l'impartialité.

Nous avons analysé les risques d'impartialité potentiels et défini des dispositifs permettant de les éviter ou de les minimiser. Nous nous engageons à revoir cette analyse a minima à chaque revue de direction et nous la tenons à disposition des organismes de tutelle.

Toutes les personnes intervenant dans les activités d'inspection doivent pouvoir agir sans qu'aucune influence ne vienne perturber leur décision. Lorsqu'un risque apparaît, chacun a le devoir d'informer, selon son choix, son responsable hiérarchique ou le Comité de Direction.

Nous nous engageons à nous impliquer dans cet objectif d'impartialité en respectant l'ensemble des procédures définies et en validant cette charte d'impartialité. Nous mettrons tout en œuvre pour que chacun d'entre nous puisse prendre des décisions en toute indépendance et impartialité.

**Fabrice BOUTHEMY**  
*Directeur Général,*



**Yannick BELLAY**  
*Responsable Production*



**Jean-Michel ŒIL**  
*Responsable technique*



**Thierry ALLEE**  
*Responsable SAV*



**Laurence CERCLE**  
*Secrétaire*



**Eric BORDAIS**  
*Chargé d'affaires*



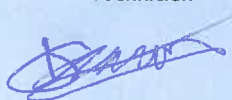
**Gildas LE BOURDONNEC**  
*Chargé d'affaires*



**Damien THEBAULT**  
*Technicien*



**Mathieu BARON**  
*Technicien*



**Maxime MERIENNE**  
*Technicien*



**Kevin BRICAUD**  
*Technicien*



**Mickaël HAUMAITRE**  
*Technicien*



**Benjamin BAZIRE**  
*Technicien*



**Olivier ROUAULT**  
*Technicien*



**Ludovic PERDRIER**  
*Technicien*



**Lionel BONFILIO**  
*Technicien*



**Benoît MOREL**  
*Technicien*



**Robin TENSORIER**  
*Technicien*

